

Nos structures d'accueil

Matin
Et / ou
Après
Midi

L'accueil de loisirs Saint Exupéry

40 avenue Victor Hugo, 07 48 14 79 62

1 directeur, entre 6 et 9 animateurs en fonction des périodes

Mercredis et Vacances :
8h00 à 12h30 et 13h30 à 18h30

Journée avec
repas

Le Centre aéré

20 Route du Martinais d'en bas à Varcès, 06 78 78 82 55

1 directeur, entre 6 et 16 animateurs en fonction des périodes

Mercredis et Vacances :
7h30 à 18h30

Un ramassage en car est organisé à l'école primaire Iles de Mars :



DEPART MATIN	RETOUR SOIR
Entre 7H30 et 8H30	Entre 17H45 et 18H30



Accueil de loisirs
Pont de Claix

Saint Exupéry



Le centre aéré



Guide pratique Règlement intérieur

Du 1er septembre 2024 au 31 août 2025



2024/2025

Enfants de 3 à 11 ans

Accueil de loisirs alfa3a
10 rue Mozart 38800 Pont de Claix
04 76 29 80 50—pdc.animation@alfa3a.org



Règlement intérieur

Nos structures sont gérées par une association de loi 1901 : ALFA3A
(Association, Logement, Formation, Animation - Accueillir, Associer, Accompagner)

Inscriptions

- Date limite d'inscription (sous réserve des places disponibles) et d'annulation : voir les modalités ci contre.

- Pour la création d'un dossier famille, il est préférable de prendre rendez-vous.

- Pour toute annulation d'inscription hors délai, pas de report sans un certificat médical (transmis sous 48 heures).

- Prévenir au plus tard le jour même avant 9 heures des éventuels retards ou absences de votre enfant et cela afin d'organiser au mieux la journée.

- Inscription obligatoire. Les enfants qui ne sont pas inscrits ne sont pas acceptés.

- Facturation en fin de mois, règlement à réception.

- Pour tout paiement en attente (CE ou autre), un chèque de caution est demandé qui sera rendu lors du règlement.

- Bien signaler tout changement en cours d'année (adresse, téléphone, quotient...).

- Accueil des enfants en situation de handicap. Un entretien au préalable est nécessaire avec l'équipe d'animation.

Possibilité d'inscrire par mail. Pas de règlement en espèces dans la boîte aux lettres.

Santé Hygiène et sécurité

- Le DT Polio, vaccin obligatoire, doit être à jour au moment de l'inscription.

- Les repas ne sont pas fournis pour les enfants allergiques. Repas à donner dans un sac isotherme.

- Le personnel de l'accueil de loisirs n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants. L'automédication n'est pas autorisée au sein de nos locaux. Pour les cas particuliers, merci de bien vouloir vous adresser au directeur de la structure. Si votre enfant est malade ou contagieux, nous ne serons pas en mesure de l'accepter.

- Les enfants ne sont remis qu'à leurs parents ou aux personnes désignées par la famille au préalable.

- Si un enfant est amené à quitter la structure avant l'heure, le responsable légal doit remplir et signer une décharge.

Nous veillons à ce que les règles légales concernant l'hygiène, la santé et la sécurité soient respectées ainsi que le rythme de l'enfant.

◆ **CDAP** (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires) J'autorise Alfa3a à accéder si besoin à mon dossier allocataire.

Principe de neutralité

L'association s'engage à accueillir «toute personne de quelque religion, race, opinion politique soit-elle dans la neutralité et le respect des groupes et individus qui font appel à ses services». Nous veillons à respecter ce principe en ne manifestant pas de convictions philosophiques, religieuses et politiques à l'égard des personnes accueillies, accompagnées et prises en charge dans le cadre des missions de l'association.

Modalités de radiation

Tout agissement perturbateur pourra faire l'objet, en fonction de sa gravité, d'avertissement voire de renvoi de l'ACM.

Vêtements

- Nous vous conseillons de marquer les vêtements au nom de l'enfant.

- Donner des affaires de rechange pour les plus petits.

Chausser et habiller votre enfant en fonction de l'activité.

Pertes et vols

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets ou vêtements appartenant à l'enfant.

Matériel

Les téléphones portables, les consoles de jeux..... sont interdits au sein de la structure.

Modification dans le programme

Les activités peuvent être modifiées en fonction du temps ou de l'organisation et de l'évolution de la situation sanitaire.

Assurance

Alfa3a assure les enfants participant aux activités des centres. Notre assurance n'intervient qu'après les remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle. Les adhérents à la CMU doivent fournir l'attestation à jour comportant l'adresse du centre d'affiliation. Ne sont pris en charge que les dommages corporels, le matériel tel que : lunettes cassées ou autre ne sont pas pris en charge.

Mini-camps

- Voir «Assurance» ci-dessus, si votre enfant est malade et qu'il y a des frais médicaux.

- Les enfants extérieurs ne pourront s'inscrire qu'après un délai de 10 jours après la date d'ouverture des inscriptions.

- Argent de poche limité à 10 €. Marquer les vêtements au nom de l'enfant.

- **Les conditions d'annulation à un séjour sont les suivantes :** Sauf raison médicale justifiée, un dédit est fixé à : 30 % du prix du séjour pour toute annulation signifiée, au plus tard 15 jours avant le début du séjour, 50 % du prix du séjour pour toute annulation signifiée, au plus tard 7 jours avant le début du séjour, **au delà, la totalité du séjour est due.**

Le tarif forfaitaire n'est pas automatique, merci de le préciser lors de vos inscriptions. Attention: pas de report pour une inscription au forfait.

Inscriptions

Modalités d'inscription et d'annulation

Mercredis et vacances scolaires
Centre aéré et Saint Exupéry
Dernier délai le mercredi de la semaine précédente pour la semaine qui suit

Horaires et lieux	Matin	Après-midi
Siège ALFA3A 10 rue Mozart 38800 Pont de Claix Tél 04 76 29 80 50	Du lundi au vendredi 8H30 / 12H	Lundi Mercredi Jeudi 13h30 / 17h
Nos bureaux sont fermés mardi et vendredi après-midi		

Adhésion annuelle par famille : 9,40 €
(à régler avant toute inscription)

Mode de règlement

Par chèque, chèques vacances, chèques CESU (pour les moins de 6 ans), espèces, virement....

Tarifs (jusqu'au 31/08/2025)

TARIFS	Centre aéré Varcas		ST Exupéry Pont de Claix		Séjours	
	Journée avec repas		Demi-journée sans repas			
Quotient CAF	Accueil à la journée	Forfait 1 semaine (5 jours) – 10%	% journée	Forfait 5 demi-journées – 10%	tarif / jour	
Moins de 300	2,96	13,33	0,41	1,84	7,41	
301	400	3,68	16,55	0,82	3,68	9,20
401	500	4,50	20,23	1,23	5,52	11,24
501	600	5,31	23,91	1,63	7,36	13,28
601	700	6,13	27,59	2,04	9,20	15,33
701	800	6,95	31,26	2,45	11,03	17,37
801	900	7,76	34,94	2,86	12,87	19,41
901	1000	8,58	38,62	3,27	14,71	21,46
1001	1100	9,40	42,30	3,68	16,55	23,50
1101	1200	10,22	45,98	4,09	18,39	25,54
1201	1300	11,03	49,66	4,50	20,23	27,59
1301	1400	11,85	53,33	4,90	22,07	29,63
1401	1500	12,67	57,01	5,31	23,91	31,67
1501	1600	13,49	60,69	5,72	25,75	33,72
Plus de 1601	14,15	63,68	6,13	27,59	35,38	
TARIFS EXTERIEURS						
Moins de 700	16,39	73,77	6,98	31,40	40,98	
701	1601	18,14	81,61	7,46	33,56	45,34
Plus 1601	20,13	90,60	7,94	35,72	50,33	

RGPD

(règlement général sur la protection des données)

Vos données personnelles sont collectées, traitées et transmises dans le cadre strict de l'exécution et du suivi de la prestation d'accueil de votre enfant dans les limites de la mission confiée par la collectivité de Pont de Claix à l'association Alfa3a (par DSP).

L'année de dernière réservation effectuée pour l'accueil de votre enfant sera le point de départ du délai de conservation des données personnelles, fixé à 10 ans.

L'année de dernière réservation effectuée pour l'accueil de votre enfant sera le point de départ du délai de conservation des données personnelles, fixé à 10 ans.

En application du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27/04/2016, vous pouvez exercer vos droits (opposition, accès, rectification, effacement, limitation, portabilité, dans la mesure où cela est justifié et ne contrevient pas à l'exécution et au suivi de la prestation d'accueil de votre enfant) en vous adressant à dpo@alfa3a.org Fabienne GEMINARD, responsable service juridique d'Alfa3a. En cas de violation de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit de recours auprès de l'autorité nationale de contrôle (CNIL).

Documents à fournir

Quotient familial et carnet de santé



Nous vous conseillons d'inscrire votre enfant le plus tôt possible.

Pas d'inscription par téléphone



Les programmes d'activités sont à votre disposition sur le site de la ville de Pont de Claix et celui d'ALFA3A.